

À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, lundi, le 3 octobre 2005 à 20h00, à laquelle sont présents:

M. Serge Labonté, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
M. Yvan Larouche, conseiller
M. Jean-Martin Cliche, conseiller
Mme Claudine Paré, conseillère

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Henri Cloutier, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

Absence motivée : M. Jean-Robert Fortin, conseiller

2797-031005 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item « Sujets à ajouter » demeure ouvert pour la présente séance.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 1

. Aucune

CORRESPONDANCE

- . **M.R.C. DE LA CÔTE DE BEAUPRÉ**
 - . Procès-verbal du 7 septembre 2005
- . **UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**
 - . Tournée régionale 05-06

2798-031005 **RÉSOLUTION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'autoriser les membres du conseil intéressés à participer à cette formation et d'autoriser les dépenses inhérentes.

- . **FILLES D'ISABELLE**
 - . Bercethon le 19 novembre 2005

2799-031005 **RÉSOLUTION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de prêter gratuitement la grande salle du Centre communautaire aux Filles d'Isabelle pour la tenue d'un berce-thon qui se tiendra le 19 novembre 2005.

RAPPORTS

- . C.C.U.
 - . Rapport des certificats et permis de septembre 2005
- . Rapport budgétaire Septembre 2005
- . Rapport du Maire - situation financière de la Ville de Beauré

Monsieur le Maire fait la lecture du rapport déposé sous la cote 03-1005-01 sur la situation financière de la Ville et donne un résumé des orientations pour l'an 2006.

Monsieur le Maire fait mention que la liste des contrats adjugés depuis le 18 octobre 2004, déposée sous la cote 03-1005-02 et comportant une dépense de plus de 25 000\$ est disponible à l'Hôtel de Ville de Beauré, à toute personne qui en fera la demande.

2800-031005 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 SEPTEMBRE 2005**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 19 septembre 2005.

2801-031005 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

. Numéros 501200 à 501227	35 729.16 \$
. Numéros 501228 à 501272	145 644.33 \$
. Numéros 501273 à 501278	24 235.70 \$

2802-031005 **AUGMENTATION DES FRAIS DE KILOMÉTRAGE**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'adopter la tarification en vigueur au Gouvernement du Québec concernant le remboursement des frais de kilométrage soit : 0,40 \$ et 0,32 \$ après 8000 kilomètres.

2803-031005 **SALAIRE DES BRIGADIÈRES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'augmenter le salaire des brigadières à 12,00 \$ heure rétroactivement à Septembre 2005. Ladite augmentation sera indexée à compter de Septembre 2006 suivant l'indice des prix à la consommation jusqu'à concurrence d'un montant maximum de 3%.

2804-031005 **CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS – compte d'honoraires**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'autoriser le paiement du compte d'honoraires au montant de 3 677,34 \$ incluant les taxes applicables.

2805-031005 **RENOUVELLEMENT ENTENTE SKI DE FOND**
ABITIBI CONSOLIDATED

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement que la Ville de Beupré de renouveler l'entente à intervenir avec la compagnie Abitibi Consolidated Inc., pour les périodes hivernales 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 (4 ans), relativement à la piste de ski de fond et de raquettes et d'autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

2806-031005 **GRIEF DE M. CLAUDE GILLES**

ATTENDU QUE Monsieur Claude Gilles a déposé un grief pour contester son congédiement du 1er septembre 2005;

ATTENDU QU'aucun élément nouveau n'a été porté à la connaissance des autorités de la Ville relativement aux faits reprochés à Monsieur Claude Gilles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement de mandater Monsieur Roch Lemieux pour répondre au grief et confirmer la décision de la ville de Beupré de maintenir le congédiement imposé à Monsieur Claude Gilles, le 1er septembre 2005.

2807-031005 **BUDGET SUPPLÉMENTAIRE - OMH**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'adopter le budget supplémentaire pour l'informatisation de l'Office municipal d'habitation. La part de la Ville représente 500,00 \$.

2808-031005 **OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION – BUDGET 2006**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'adopter le budget de l'Office municipal d'habitation de Beupré pour l'exercice 2006 :

-	Revenus	62 033,00 \$
-	Dépenses	<u>114 706,00 \$</u>
-	Déficit	(52 673,00 \$)
-	Répartition du déficit	
-	SHQ 90%	47 406,00 \$
-	Ville de Beupré 10%	5 267,00 \$

2809-031005 **MANDAT À BPR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de mandater BPR afin de préparer les plans et devis, présenter une estimation des coûts et superviser les travaux du ravin situé derrière le parc de la Route 138.

2810-031005 **MANDAT À POTHIER DELISLE**

Il est proposé par Monsieur le maire Henri Cloutier et résolu unanimement de mandater Me Sandra Bilodeau de la firme « Pothier Delisle » afin de prendre toutes les procédures nécessaires concernant le réseau pluvial obstrué au Domaine de l'Érablière.

2811-031005 **APPEL D'OFFRES – TRAVAUX D'EMPIERREMENT**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser M. Richard Lampron, directeur des travaux publics, à préparer l'appel d'offres pour les travaux d'empierrement au Domaine de l'Érablière.

2812-031005 **OPÉRATEUR CHEF D'ÉQUIPE – ASSAINISSEMENT**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement de procéder à l'ouverture du poste de « Opérateur chef d'équipe – assainissement » conformément aux dispositions de la convention collective.

2813-031005 **TERRAIN DE BALLE**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement :

- a) de prêter gratuitement le terrain de balle pour l'année 2006 à l'organisation de la ligue de baseball représentée par M. Alain Boutet;
- b) de prêter gratuitement le lance balle;
- c) d'acheter de nouveaux buts pour un montant maximum de 400,00 \$, s'il y a lieu;
- d) d'acheter la plaque du lanceur au coût de 18,00 \$, s'il y a lieu;
- e) d'autoriser les travaux et fournir la main-d'œuvre pour reculer la clôture du champ centre de 15 pieds;
- f) d'acheter l'épandeur à peinture. Il est clairement entendu que nous ne serons pas responsable de la préparation du terrain.

2814-031005 **FESTIVAL DES POMPIERS**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de faire une avance de fonds au montant de 8 000 \$ aux pompiers pour la tenue de activités du Festival des pompiers de Charlevoix – Édition 2006.

2815-301005 **MANDAT À POULIOT, L'ÉCUYER**

Considérant que l'évaluateur de la Ville de Beauré a inscrit les unités de condominiums du Groupe Laro Alta inc. à titre d'immeubles non résidentiels;

Considérant que le Groupe Laro Alta inc. a contesté ces inscriptions et a déposé une requête introductive d'un recours devant le tribunal administratif du Québec;

Considérant que plusieurs propriétaires de condominiums sur le territoire de la Ville de Beauré procèdent par contrat de cession d'usufruit;

Considérant que la Ville de Beauré souhaite être équitable envers l'ensemble des propriétaires d'immeubles sur son territoire en ce qui concerne la fiscalité municipale;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le maire Henri Cloutier et résolu unanimement de :

- a) mandater la firme Pouliot L'Écuyer afin de représenter la Ville de Beauré et

son évaluateur pour contester ladite requête devant le tribunal administratif du Québec;

- b) mandater le Groupe CASA pour poursuivre son analyse concernant le droit d'usufruit en temps partagé (time-sharing).

PÉRIODE DE QUESTIONS # 2

- Aucune

2816-031005 **AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

Le conseil désire ajourner la séance afin de discuter de l'opportunité d'ajouter des items à l'ordre du jour pour lesquels le conseil n'a pu se prononcer.

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'ajourner la réunion jusqu'à 21h30.

2817-031005 **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement de procéder à la réouverture de la séance à 21h30.

Suite à la séance d'ajournement, le conseil après délibération considère qu'il n'y a pas lieu d'ajouter d'item à l'ordre du jour de la présente réunion.

2818-031005 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement que cette séance soit levée à 21h33.

Henri Cloutier
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe